

Gérard GOUZES
 Maire de Marmande
 Président de Val de Garonne Agglomération
 Député Honoraire
 Candidat titulaire à l'Election Sénatoriale 2011

Michelle LAURISSERGUES
 Conseillère Municipale à Agen
 Suppléante



UNE EQUIPE SENATORIALE UNIE POUR L'AVENIR DU LOT-ET-GARONNE

Madame, Monsieur le Délégué Sénatorial,

Le Conseil Municipal de votre commune vous a choisi pour participer en qualité de «grand électeur» à l'élection sénatoriale du dimanche 25 septembre 2011.

Je vous en félicite.

Candidat à cette élection sénatoriale, je m'adresse directement à vous, car c'est vous qui allez choisir les deux nouveaux sénateurs qui représenteront le Lot et Garonne au Palais du Luxembourg à Paris pendant 6 ans.

Depuis 2008 le Lot et Garonne a changé de majorité. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre avec de nouvelles équipes. Maintenant il faut tourner la page du passé et construire ensemble un nouvel avenir.

Notre département a besoin d'une nouvelle équipe sénatoriale unie et solide, capable de rassembler au-delà des sensibilités partisans et prête à se mettre au service de tous et d'abord de l'intérêt général.

Vous le savez mieux que quiconque, la France traverse une époque de grandes difficultés financières, économiques et sociales.

Et pour reconstruire une République moderne et solidaire, il faut des Collectivités Territoriales de Proximité, reconnues et soutenues quelle que soit leur taille, disposant de moyens suffisants pour assumer leurs missions.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir des parlementaires capables de mettre en œuvre une nouvelle étape de la décentralisation.

Or aujourd'hui que constatons-nous ?

- la disparition progressive des services publics (écoles, gendarmerie, bureaux de poste, recettes des finances, tribunaux, hôpitaux ...).
- l'insuffisante consultation des élus locaux.
- des transferts de l'Etat sans moyens correspondants.
- la sous représentation des communes rurales dans l'intercommunalité (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale).
- l'autoritarisme préfectoral dans le SDCl.
- la suppression en perspective du département après celle des

40 conseillers généraux remplacés par 27 conseillers territoriaux.

- l'absence de péréquation suffisante entre communes riches et pauvres.
- la crainte d'une baisse drastique de notre D.G.F. en 2012.

C'est tout cela qui inquiète les élus de tous bords et qui les rend sceptiques : Ne voient-ils pas certains qui prétendent défendre la ruralité, prêts à soutenir cette régression ou au mieux l'accepter avec résignation ?

Ne voient-ils pas les mêmes, divisés et concurrents, alors que **tout exige aujourd'hui UNION et RASSEMBLEMENT** ?

Depuis quelques années, nos villes et nos villages se sont transformés et notre ruralité accueille de plus en plus de «rurbains».

Notre ruralité ce sont des PME, des artisans, des commerçants dynamiques et nos agriculteurs sont innovants et courageux ! Nos services d'aides à la personne sont générateurs d'emplois (ADMR, ASSAD, ...).

On le voit bien, notre ruralité mérite plus de considération et de soutien qu'aujourd'hui.

Il faut donc avoir aussi le courage de parler vrai en cette période difficile. Il est exact que la crise a réduit les recettes de l'Etat mais était-il nécessaire alors de mettre en place des «niches» et un «bouclier fiscal» exonérant les plus fortunés des français ? Etait-il efficace de geler les dotations aux communes qui réalisent 75% des équipements publics ? Voilà pourquoi s'impose aujourd'hui une plus juste péréquation des dotations d'Etat entre l'Ile de France et la Province, entre les grandes métropoles et nos villes et nos villages.

C'est la question que j'ai posé au Président de la République à BRAX le 30 juin. Il ne nous a pas répondu, pas plus qu'il n'a rassuré nos collègues sur la disparition des services publics ruraux ou sur l'assouplissement du calendrier de l'intercommunalité et encore moins sur la représentativité des petites communes.

C'est dans ces circonstances qu'**avec la détermination et l'expérience que vous me connaissez** que je prends l'engagement comme le fait avec moi **Pierre CAMANI** :

- de soutenir les communes et les intercommunalités.
- de défendre les services publics de proximité.
- de revenir sur la réforme territoriale.
- d'assouplir les textes sur les normes, l'urbanisme, la loi sur l'eau ...
- de garder un esprit d'ouverture et d'unité.

Voilà pourquoi nous disons ensemble qu'il faut mettre en place

un véritable « **BOUCLIER RURAL** » pour défendre notre Lot et Garonne.

Voilà pourquoi je m'engage réellement à défendre notre ruralité comme notre agriculture que menace une nouvelle révision de la PAC en 2013.

De la même façon, je veux être aussi le porte voix de l'urgence écologique dans le développement durable tout en étant responsable et réaliste.

Pour réaliser tout cela, j'ai besoin de vous et de votre confiance ! Vous pourrez compter sur mon écoute et mon dévouement pour résoudre vos problèmes municipaux et personnels.

Présent sur le terrain, à vos côtés, je veillerai à ce que vous puissiez obtenir de l'Etat, de la Région ou de l'Europe ... comme du Conseil Général **un maximum d'aides** pour tous vos projets. C'est ainsi que nous devons contribuer, **TOUS ENSEMBLE**, à la renaissance et à la prospérité de la France confrontée aux graves défis de la mondialisation.

Comme l'ont signifié les deux sénateurs sortants MM. Jean FRANÇOIS-PONCET et Daniel SOULAGE : *«Les élus Lot et Garonnais ont toujours su choisir d'abord en fonction de la valeur qu'incarne chaque candidat. Nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de poursuivre dans cette voie».*

Vous me connaissez, ma formation juridique et ma longue expérience me permettent de servir l'intérêt général et de rassembler tous ceux et toutes celles qui savent avant tout **s'unir pour construire**.

Si je ne vous ai pas encore rencontré, j'espère le faire prochainement, en compagnie de ma suppléante Madame Michelle LAURISSEGGUES, conseillère municipale d'Agen.

Ensemble, nous placerons le service du Lot et Garonne et de ses communes au dessus de toute préoccupation partisane car **le moment est à l'UNION et pas à la division**.

Dans cette attente, je vous remercie du **choix utile** que vous serez amené à faire le Dimanche 25 septembre 2011 pour l'avenir du Lot-et-Garonne et de la France.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur le Délégué Sénatorial, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Cordialement

Gérard GOUZES

Maire de Marmande

Président de Val de Garonne Agglomération



EN TOUTE RESPONSABILITE

J'ai accepté d'accompagner Gérard GOUZES dans sa candidature au Sénat au titre de suppléante parce qu'il est, de par ses expériences et ses fonctions électives, **celui qui saura défendre l'intérêt du Lot et Garonne.**

Dans ma vie personnelle, j'ai pu partager les analyses et les visions d'un élu engagé. Cela m'a permis de côtoyer des responsables de tout niveau et d'acquérir une culture politique de convictions.

C'est ainsi que j'ai compris que l'école de la République, l'école rurale avaient pour moi une grande importance, pour nos enfants dans nos campagnes mais aussi pour la survie de nos villages, et que je lui ai consacré ma vie professionnelle.

J'ai été enseignante et directrice en école maternelle, maître formateur, puis **directrice du CDDP de Lot et Garonne**, Centre Départemental de Documentation Pédagogique. Je me suis investie dans le tissu associatif, j'ai été **vice-présidente nationale des instituteurs des écoles maternelles**, vice-présidente de l'association nationale des directeurs de CDDP et je suis **présidente nationale de l'An@é**, Association Nationale des Acteurs de l'Ecole, depuis 1996.

J'ai fondé en 2011 un site d'audience internationale francophone educavox.fr dédié aux questions de l'éducation et à l'innovation dans une société qui se transforme dans ses territoires, dans ses services publics avec notamment la généralisation du numérique.

Je suis actuellement **conseillère municipale d'Agen** ce qui me permet de comprendre les enjeux et les équilibres territoriaux auxquels les élus sont confrontés et de défendre ceux qui sont essentiels à **l'avenir du Lot et Garonne.**

Par un parcours liant mon ancrage familial au monde rural, par mes compétences professionnelles issues du monde éducatif et associatif, par ma culture et mes engagements politiques, **j'assumerai ce rôle auprès de Gérard GOUZES avec toute la responsabilité qui me semble indispensable dans un travail d'équipe.**

Bien à tous.

Michelle LAURISSERGUES
Conseillère Municipale à Agen

Michelle LAURISSERGUES

- Née le 6 juin 1951 à Boé (47).
- Mariée, deux enfants, demeurant à Saint Hilaire de Lusignan (47450).
- Conseillère Municipale d'Agen.
- Commandeur des palmes académiques.
- Directrice du CDDP du Lot et Garonne (2003-2009).
- Professeur des écoles – Maître formateur.
- Présidente nationale de l'Association des acteurs de l'école depuis 1996.
- Fondatrice du site francophone « educavox.fr ».
- Vice-Présidente nationale des directeurs de CDDP (2006-2009).
- Vice-Présidente de l'AGIEM – écoles maternelles (1990-1996).
- Participation aux travaux sur les éléments du programme du Ministère de l'Education Nationale.
- Participation à la réflexion sur la mise en place de l'économie numérique.

GOUZES Gérard

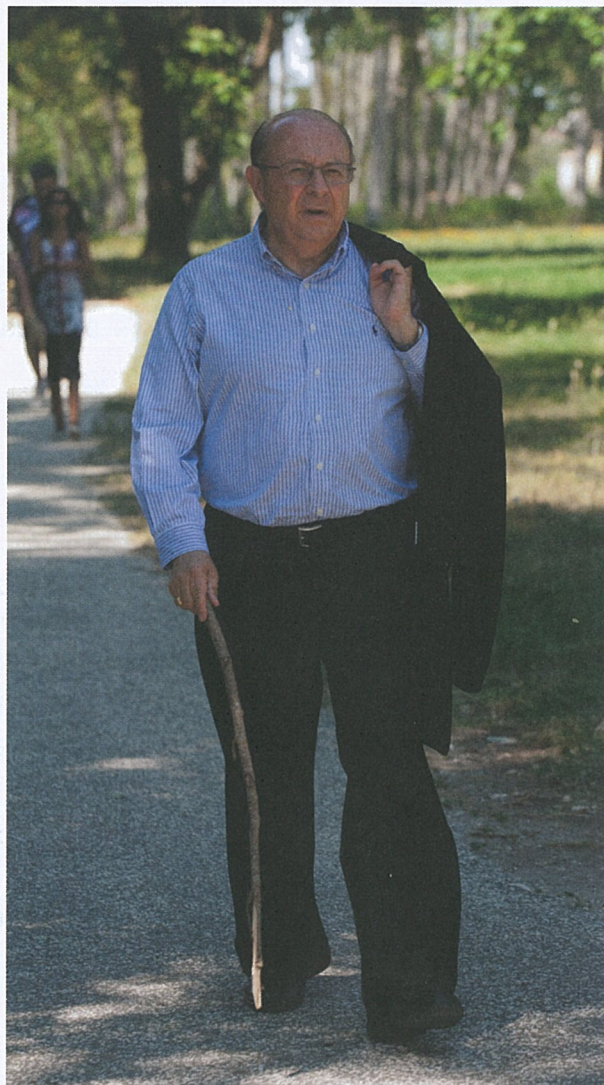
- Né le 5 juin 1943 à Tlemcen (Algérie)
- Marié, deux enfants, demeurant à Marmande (47200)
- Avocat à la Cour d'Appel d'Agen (ancien bâtonnier).

SUR LE DEPARTEMENT :

- Maire de Marmande depuis 1983.
- Président de la Communauté de Communes (1995) et de Val de Garonne Agglomération (2011).
- Premier Vice-Président de l'Amicale des Maires 47.
- Président du Syndicat des Dignes Fourques-Coussan.
- Rapporteur de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.
- Vice-Président Départemental du SDEE 47.
- Membre du C.A. du SDIS et du CDG 47.
- Membre du Comité de bassin Adour-Garonne.

SUR LE PLAN NATIONAL, AUJOURD'HUI :

- Membre du Comité National des Finances Locales (CFL).
- Premier Vice-Président de la Commission Consultative des Normes (CCEN).
- Président délégué de l'Association des Communautés de France (ADCF).
- Vice-Président National de l'Association des Petites Villes de France (APVF).
- Député honoraire.

**FONCTIONS OCCUPÉES :**

- Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale.
- Président de la délégation de l'Assemblée Nationale auprès de l'Union Européenne (1985-86).
- Vice-Président de la Commission Nationale Informatique et Liberté (2000-2002).
- Juge titulaire à la Haute Cour de justice de la République.
- Membre de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées (Assemblée Nationale).
- Membre de la Commission de la Production et des échanges (Assemblée Nationale).
- Président de la Commission spéciale sur l'Administration Territoriale de la République.
- Membre des Commissions sur le fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine ; sur le fonctionnement des tribunaux de commerce ; sur le bioéthique ; sur la codification des lois, sur les lois de finances (LOFT)...
- Rapporteur des lois agricoles sur l'EARL ; sur la retraite à 60 ans ; sur le statut des conjointes d'agriculteurs ; sur le redressement des exploitations en difficultés ; sur l'intercommunalité (1999) ; sur l'Union Européenne (1992) ; sur le quinquennat présidentiel...
- Parlementaire en mission : auprès du Premier Ministre sur le statut de l'exploitation agricole ; auprès du Ministre des affaires étrangères sur l'adoption internationale des enfants...
- Membre de la Commission FOUQUET sur la suppression de la taxe professionnelle...
- Conseiller Régional d'Aquitaine (1981-1993).
- Conseiller Général de Lot et Garonne (1994-2001).
- Conseiller Municipal de Marmande (1977).